

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

VIDE GRENIER FÊTE DE MAINTENON



Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Déclare sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance de l'extrait suivant du décret n°2009-15 du 7 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 9 janvier 2009 : "deux fois par an, les particuliers peuvent vendre dans des vide-greniers exclusivement des objets personnels et usagés. Il leur sera désormais demandé une attestation sur l'honneur par laquelle ils certifieront ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile".
- Ne pas avoir participé à deux autres vide-greniers en 2025.

Signature :

Date :